

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 4 (1928-1929)
Heft: 8

Artikel: Concours de ski du régiment Genevois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La soupe au riz.

(Souvenir des quinze premiers jours de mobilisation, août 1914.)

C'est bon, pas chaud, un peu bleuâtre,
Ça colle en passant par le cou.
Quelquefois, c'est plutôt grisâtre
Ou ça n'a ni couleur ni goût.
Y a des gens, dans la vie civile,
Qui s'offre des menus de prix;
Nous, soldats, chaque jour on s'enfile
Une gamelle de soupe au riz.

En arrivant à la caserne
On dit: «Quel logis sans pareil!
Vraiment, ils sont gentils à Berne
De nous loger au grand soleil,
Puis il y a de belles bassines,
On aura des menus bien frits.»
Mais tous les jours, de la cuisine
Nous arrivait la soupe au riz.

Un jour, deux jours, ça se supporte:
On avalait ça sans broncher,
D'autant plus qu'à la place forte
Y avait rien d'autre à mâcher
On ferme les yeux, puis on goûte
En s'figurant q'c'est du roti,
Mais, hélas! y n'y a pas de doute:
C'est toujours de la soupe au riz.

On voyait arriver en masse
Des sacs énormes et pesants
Et l'on songeait, f'sant la grimace,
Qu'ils avaient tous du riz dedans.
Un jour, le caporal nous crie:
«C'est pas de la soupe aujourd'hui.»
On se précipite en furie,
C'était du fromage . . . et du riz.

Jadis, j'aimais le riz, je l'jure,
Plus qu'un sujet du mikado;
Et je préférais aux fritures
L'exquis parfum du rizotto.
Aujourd'hui, c'est une autre affaire,
Je n'en suis plus du tout épris
Et, depuis cette triste guerre,
Je n'peux plus voir la soupe au riz.

B.

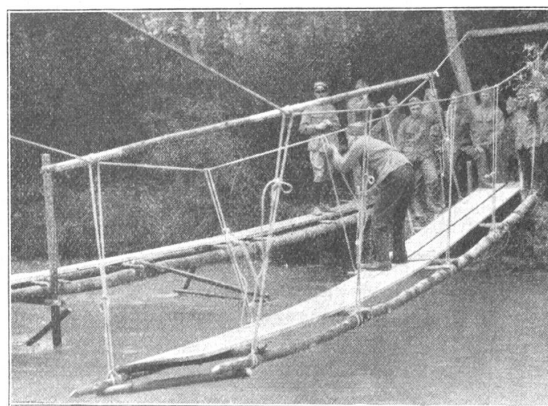
Concours de ski du régiment Genevois.

Le Régiment d'infanterie 3 a eu, pour la première fois, en 1928, avec un plein succès, son concours de ski. Grâce au challenge offert par le «**Journal de Genève**», la «**Tribune de Genève**» et la «**Suisse**», un concours d'unités a réuni dans la matinée plusieurs patrouilles, qui d'après les règles du concours fédéral de l'armée, ont effectué dans le terrain un parcours établi selon diverses exigences. On se souvient que les trois premières patrouilles gagnantes appartenaient à la compagnie de carabiniers I/13.

Le Challenge dont la compagnie de carabiniers est détentrice va être mis de nouveau en compétition en janvier ou février 1929. Le concours est prévu et organisé pour ce moment dans la région de St. Cergues, mais

dès maintenant les Commissions réunies par le Commandant du régiment se sont mises à l'œuvre pour préparer cette grande manifestation à la fois sportive et militaire.

Pour assurer les frais du concours et faciliter la participation de patrouilles et de soldats à titre individuel, la commission financière s'adresse à tous les amis du régiment, à tous ceux qui veulent encourager les sports dans notre armée et resserrer les liens de camaraderie des diverses unités du régiment genevois, pour leur demander de participer par des dons en espèces à la souscription qu'elle vient de lancer. Cette souscription est ouverte chez M.M. Pictet & Co., 6, Rue Diday où les versements peuvent être opérés dès ce jour ou bien au compte de chèques postaux No. I/4455, Concours de ski du R. I. 3.



Bau einer Hängebrücke mit Seilen.
(Hohl, Arch.)

En ce qui concerne les prix en nature destinés soit aux soldats qui prennent part au concours de patrouilles, soit à ceux qui se présentent aux épreuves individuelles, les dons sont également reçus avec la plus grande reconnaissance et seront, selon les résultats de la collecte répartis ultérieurement. Ces dons peuvent être adressés dès maintenant chez: Monsieur M. Wiegandt, Magasin d'optique, Grand Quai No. 10.

Les patrouilles qui prennent part au concours doivent représenter les états-majors et compagnies du régiment genevois. Elles seront composées de 4 hommes, officiers, sous-officiers ou soldats. Elles ne doivent pas compter plus d'un officier ou de deux sous-officiers par patrouille.

Tous les skieurs du régiment genevois sont invités dès maintenant à participer au concours et à organiser leurs équipes. Dans ce but ils s'annonceront à leurs commandants de compagnie respectifs; ils sont encouragés d'autre part à préparer d'avance dès la première neige, leur entraînement en équipes.

Pour tous les renseignements relatifs à l'organisation des équipes et à leur entraînement, le capitaine R. Mayor est prêt à fournir les renseignements nécessaires. Dans ce but il se tient à la disposition des soldats du régiment genevois (48, Rue du Stand, c/o Sonor S. A.).

En plus du concours de patrouilles, les soldats du régiment genevois pourront participer l'après-midi à des concours individuels dont le programme sera fixé ultérieurement.

Il est désirable que d'une part la souscription ouverte en faveur du concours de ski du R. I. 3 donne de bons résultats pour permettre une large participation de tous les skieurs des unités genevoises, dans des conditions aussi favorables que possible, et que d'autre part tous les fervents du sport du ski appartenant au régiment, de même que les débutants fassent des efforts pour représenter dignement leurs unités et pour organiser la formation d'équipe qui aient de la cohésion et de l'endurance.

Ce sera un bon entraînement pour les grands Concours de Montreux!

Billet du jour.

Nous voilà bientôt à la fin de l'année 1928. Je n'ai pas encore l'intention d'offrir mes bons vœux de nouvel-an (chaque chose viendra en son temps) mais je crois qu'il n'est pas mauvais en ces temps de fêtes qui approchent de faire un petit retour sur soi-même en se demandant si le temps écoulé à été bien employé . . .

Oui et non!

Oui, parce que nos sous-officiers ont fait chacun dans leur domaine du bon travail; et non parce qu'ils auraient pu faire mieux encore!

Les hommes ne sont jamais contents! Je reçois plusieurs journaux particuliers aux sections et je me rends compte que bien des choses dont on ne parle pas au comité central et dans les grandes assemblées s'accomplissent discrètement dans nos villes et nos villages!

On organise des concours, des conférences, des soirées récréatives, des bouquets . . . même des bals!! . . . Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai; je suis au contraire, comme tous, très heureux de cette preuve d'activité de nos camarades et je serais le premier à encourager de ma modeste présence les manifestations en question si ce diable de temps ne nous était parcimonieusement mesuré par la divinité. Mais l'homme propose . . . vous connaissez la suite!

Puisque toujours il faut réclamer pour obtenir quelque chose, je me permettrai cependant aujourd'hui de faire grief à certains de nos groupements locaux de rester trop «entre eux» et de négliger d'élargir le cadre de leurs fêtes aux amis de toute l'Association.

C'est entendu, quand il s'agit de grands concours comme ceux que Montreux organise après nouvel-an, on fait appel à tous les cantons; mais, et j'insiste, on demeure chacun chez soi pour toute la vie, pourtant si intéressante, des sections.

Si un ami de Berne ou d'Argovie a un deuil ou une joie, si de caporal il passe au grade de sergent, si un fait quelconque arrive à celui-ci ou celui-là, pensez-vous que la grande famille que nous formons restera indifférente? . . . Regardez les autres groupements dans notre pays: il se «sentent les coudes» en tout et pour tout. C'est très bien que les organes locaux mentionnent tels faits mais pourquoi n'en pas avertir la feuille centrale qui sera toujours heureuse de recevoir vos communications? Ne voyons pas trop haut et n'aspirons pas à être une feuille purement technique . . . que seuls quelques-uns liront. On connaît tous la psychologie des foules: elles lisent ce qui, les touche de près, les petits événements comme les grands. Dans une famille, encore une fois, on doit savoir tout ce qui s'y passe. En voulant garder notre organe pour des articles purement savants sur les manèges des pelles ou le calibre des mitrailleuses, ou sort du cadre que l'Association a voulu lui donner. Soyons francs et avouons que tout en aimant l'armée on ne voit pas en elle un mécanisme compliqué seulement, mais on sait qu'elle est une admirable école où mille choses nous sont enseignées! Et là encore il faut de la prudence: nous avons publié récemment quelques articles du Teuring Club Italien montrant les aspects de la grande guerre (côté transalpine naturellement!). Ils étaient fort intéressants pour nous Suisses qui ne devons surtout **jamais ignorer** ce que font nos voisins au point de vue militaire. Un camarade

de l'Association a écrit à la rédaction pour demander des explications inquiètes: non, non, cher ami, ne craignez pas pour la neutralité de la Suisse et surtout des sous-officiers. Nous n'avons poursuivi en publiant ces notes (et nous en publierons encore) qu'un but purement documentaire. Si ces articles ont l'air parfois un peu tendancieux, nous sommes tous assez larges d'esprit pour comprendre ce que parler veut dire; et quelle que soit la nationalité de l'auteur nos saurons en cas de besoin garder les enseignements de l'étude en négligeant ses coups de clairon nationalistes!

Sous la poussée socialiste, la Belgique (notre ex-sœur en la neutralité) vient de réduire la durée du service militaire à 8 mois. N'oublions pas qu'au lendemain de la guerre mondiale elle a aussi renoncé à sa neutralité pour avoir la liberté de se mettre du côté qu'elle a choisi (lisez: la France). C'est un grand pas de fait; plût au ciel qu'elle n'ait pas à regretter son geste! C'est vrai qu'elle est payée pour savoir ce que valent les garanties de neutralité; pour ne pas être violée une seconde fois elle se met du côté du puissant de l'heure! Si vraiment le désarmement est en marche (hier on annonçait que la guerre chimique se prépare activement!!), nous nous réjouissons de voir la Belgique montrer l'exemple en réduisant ses périodes de service . . . mais de quoi sommes-nous sûrs?

La petite Suisse de plus en plus a besoin de tous ses enfants pour monter une garde fidèle! Contre les antipatriotes la réaction s'affirme! Les libraires annoncent un nouveau livre de nos grands chefs: «L'armée suisse». Le pays tout entier le lira avec enthousiasme! En attendant, que tous les sous-officiers se groupent autour de leur organe central qui reste le meilleur trait d'union entre les sections de toute la Confédération. Nous aurons la victoire une fois de plus! D.

Comment on transmet les ordres à l'armée

Nous trouvons cette pittoresque anecdote dans le «Journal des Anciens Combattants de France»:

Le capitaine au sergent-major:

— Comme vous devez le savoir, demain il y aura éclipse du soleil, ce qui n'arrive pas tous les jours. Faites partir les hommes à cinq heures, en tenue de campagne, à la plaine d'exercices: ils pourront voir le rare phénomène et je leur donnerai les explications nécessaires. S'il pleut, il n'y aura rien à voir: dans ce cas, laissez les hommes à la salle.

Le sergent-major au sergent de semaine:

— Sur recommandation du capitaine, demain matin à 5 heures il y aura éclipse du soleil en tenue de campagne. Le capitaine donnera à la plaine d'exercices les explications nécessaires, ce qui n'arrive pas tous les jours. S'il pleut, il n'y aura rien à voir, mais alors, ce phénomène rare aura lieu dans la salle.

Le sergent au caporal:

— Par ordre du capitaine, à 5 heures du matin, ouverture de l'éclipse de soleil à la plaine d'exercices. Les hommes en tenue de campagne. Le capitaine donnera à la salle les explications nécessaires sur ce rare phénomène si parfois il pleuvait, ce qui n'arrive pas tous les jours.

Le caporal aux soldats:

— Demain matin, à 5 heures, le capitaine fera éclipser le soleil en tenue de campagne avec les explications nécessaires à la plaine d'exercices. Si parfois il pleuvait, ce rare phénomène aurait lieu dans la salle, ce qui n'arrive pas tous les jours.

Les soldats entre eux, dans la chambre:

— Demain, très tôt, à 5 heures du matin, le soleil à la plaine d'exercices fera éclipser le capitaine dans la